

**« DE LA SATIRE À LA JUVÉNALE :
FORMES ET ENJEUX DE L'INDIGNATION CHEZ RÉTIF DE LA BRETONNE »**

Appel à communication. Colloque organisé par la Société Rétif de la Bretonne,
avec le soutien du Centre d'Étude de la Langue et des Littératures Françaises (CELLF, CNRS et Sorbonne Université)
et du Laboratoire Interdisciplinaire d'étude du Politique Hannah Arendt (LIPHA, Université Paris-Est-Créteil)
Paris, le samedi 9 novembre 2019

Si le terme de *satire* a désigné dans l'Antiquité, après son transfert d'Athènes à Rome, « un poème mêlé de diverses sortes de vers, et attaché à plus d'un sujet » (Louis de Jaucourt, « Satyre », *Encyclopédie*, 1765), Nicolas-Edme Rétif de la Bretonne (1734-1806) participe, dans ses « Juvénales », de cette poétique du « pot-pourri » — selon une des traductions du terme latin *satira*. Ces fragments disséminés dans son œuvre relèvent aussi de la satire en ce qu'ils délivrent sur un ton virulent des opinions morales, sociales et politiques des plus polémiques et des plus variées, correspondant à cet « amas confus d'invectives contre les hommes, contre leurs désirs, leurs craintes, leurs emportements, leurs folles joies, leurs intrigues » qui caractérise la satire à la romaine selon Louis de Jaucourt. Au risque de heurter la censure, les textes satiriques de Rétif peuvent porter sur des proches ou des écrivains concurrents, s'inscrire dans la veine autobiographique ou relever de la prise de position publique.

Le poète latin Juvénal dénonce, dans ses *Satires* publiés entre 90 et 127, la décadence, la corruption de Rome à la fin du I^{er} et au début du II^e siècle de notre ère. Rétif vit lui aussi à une époque de crises et de changements profonds. Les maux de la société des Lumières l'indignent. Il les dénonce, non pas dans des *Satires*, mais dans des *Juvénales*. Au delà d'une affiliation à un genre admiré des auteurs classiques, qu'est-ce qui conduit Rétif, au prix d'une antonomase dont il est peut-être l'inventeur, à nommer « Juvénales » des fragments aussi variés par le ton que par la forme ? Y a-t-il identification avec la figure du moraliste à la férocité légendaire ? Trouve-t-on dans les « Juvénales » des références directes aux *Satires* ou du moins une coloration d'ensemble qui les y apparenterait ? Toujours selon l'*Encyclopédie*, Juvénal est le plus « brûlant » des satiristes antiques ; qui plus est, son œuvre « tient de la tragédie », à l'opposé de la satire d'Horace qui « tient de la comédie ». Rétif lui-même explique que le *Hibou* — nom du projet qui rassemblait les « Juvénales » avant que celles-ci ne se trouvent dispersées dans le reste de son œuvre — doit attaquer « les préjugés destructeurs de la félicité des Hommes. Il est écrit avec toute la véhémence de Juvénal » (*Les Contemporaines*, I, 11). Si Juvénal reste une référence incontournable pour les moralistes classiques et prérévolutionnaires, en quoi son œuvre inspire-t-elle particulièrement Rétif ?

La liste effectuée par Rétif de ses « Juvénales », 51 en tout, dont 18 sont restées à l'état de projet, se trouve à la fin de *Le Paysan et la Paysanne pervertis* (p. 1413-1414 de l'édition du texte par Pierre Testud chez Honoré Champion, 2016). David Coward, dans « Du *Hibou* aux *Nuits* : les *Juvénales* de Rétif » (*Études Rétiviennes*, 6, 1987), éclaire l'analyse de ces textes en expliquant qu'ils devaient originellement faire partie de l'ouvrage *Le Hibou*, finalement transformé par Rétif pour devenir *Les Nuits de Paris*. Ce choix a amené l'auteur à les insérer *a posteriori* dans le reste de son œuvre. D. Coward délivre des références précises, dans cinq ouvrages rétiviens : *La Malédiction paternelle*, *La Découverte australe*, *Les Veillées du Marais*, *Les Françaises*, *Le Paysan et la paysanne pervertis*. Cependant, on en trouve aussi, par exemple, à la fin de *Monsieur Nicolas* et dans *La Philosophie de Monsieur Nicolas*, sous le terme d'« immoralités ». Ces énigmatiques « Juvénales » ainsi que, plus largement, les textes satiriques de Rétif, interpellent les littéraires, les historiens, les philosophes, plus généralement celles et ceux qui s'intéressent aux Lumières tardives, ainsi qu'aux formes et aux effets de l'indignation.

Le parti pris rétivil de la satire pose une série de questions à explorer à propos de ces textes (liste non limitative) :

- **Leur dénomination.** Rétif qualifie certains de ses textes satiriques de « Juvénales », de « Diatribes » ou d'« Immoralités ». Parfois, il ne leur donne aucun nom précis. Comment interpréter son usage de telle ou telle dénomination et l'importance qu'il leur accorde ?

- **Leur unité poétique et politique.** Les formes très variées qu'adoptent les « Juvénales » et les autres textes satiriques rétiviens rendent difficilement lisible leur unité potentielle. Du conte (*La fée Ouroucoucou*) au réquisitoire contre la justice trop hâtive (*Le Serpent*), du récit allégorique présentant l'ensemble des hommes et femmes de lettres de la fin du XVIII^e siècle (*Le Goût*) au dialogue caricaturant le parler populaire (*La Raptomachie*), se niche-t-il une potentielle poétique, sans parler d'une politique, de la satire chez Rétif ?

- **Leur insertion et leur dissémination dans l'œuvre.** Quelle fonction ces morceaux satiriques ont-ils dans le texte qui les accueille ? Comment y prennent-ils place ? Certaines « Juvénales » restées à l'état de projet comme *Le Palais-Royal* ou *Les Prisons* ne sont-elles pas présentes envers et contre tout au sein de l'œuvre de notre auteur ? Le ton propre au satiriste antique se reconnaît notamment dans *Les Nuits de Paris*. Rétif aurait-il une tendance foncière à verser dans la « Juvénale » ?

- **Leur oralité.** Ces textes satiriques sont souvent lus lors de la séance d'une coterie de beaux esprits (écho du salon tenu par la marquise de Beauharnais ?), à la marquise des *Nuits de Paris*, ou déclamés par le Hibou au cours de ses promenades dans le Paris nocturne. Les sept « Juvénales » présentées dans *La Découverte australe* sont lues à haute voix par les participants d'une soirée mondaine, qui cherchent à remporter les suffrages de la maîtresse de maison. Ces textes sont souvent frappés du sceau de l'oralité, ce qui les rattache aux pratiques de la sociabilité du temps, et interroge les affinités entre le cadre de la mondanité et la violence subversive de la satire.

- **Leur moralité.** Comment être auteur satirique sans faire partie de la secte immorale des « rieurs » pourfendus par Rousseau ? Le regard que le Siècle des Lumières pose sur la satire n'est pas toujours conciliant : il s'agit certes de dénoncer abus et personnages honnis, mais avec mesure et goût. Quelles positions Rétif adopte-t-il sur cette question ? Comment juge-t-il ce qu'on appelle « la satire personnelle » ? Il est certain que le rire de la satire vire trop facilement au noir, surtout chez l'incoercible Juvénal ; pourtant Rétif demeure un farouche opposant à l'ironie (Rétif n'a « pas trouvé que l'enjouement et l'ironie convinssent : ce ton n'est propre qu'à combattre les ridicules », *Les Contemporaines*, I, 11). Se pose finalement la question du sourire voire du rire rétifien : est-il seulement possible ?

- **Leur finalité.** Les textes satiriques de Rétif pourraient aussi constituer la partie critique d'une vaste entreprise de réforme de la société et des mœurs, telle qu'elle s'exprime dans les nombreux récits utopiques et projets de réforme de Rétif, notamment dans les *Idées singulières*. Les indignations qui découlent de l'expérience personnelle et de l'observation du Spectateur nocturne seraient alors des éléments indissociables des projets du réformateur éclairé.

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

- BERTRAND, COLETTE, « Réception des ouvrages de Rétif au *Journal de Nancy* », *Études Rétiviennes*, 6, 1987, p. 106-144.
 COWARD, DAVID, « Du *Hibou* aux *Nuits* : les *Juvénales* de Rétif », *Études Rétiviennes*, 6, 1987, p. 88-100.
 HELLEGOUARCH, JOSEPH, « Juvénal, témoin et critique de son temps. Actualité et permanence des *Satires* », *Vita Latina*, 137, 1995, p. 36-45.
 JAUCOURT, LOUIS DE, « Satyre » (Poésie), dans *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des arts, des sciences et des métiers*, vol. XIV, 1765, p. 697-702b.
 JUVENAL, *Satires*, Paris, Les Belles Lettres, 1994.
 LE BORGNE, FRANÇOISE, *Rétif de la Bretonne et la crise des genres littéraires : 1767-1797*, Paris, Honoré Champion, 2011.
 TESTUD, PIERRE, *Rétif de La Bretonne et la création littéraire*, Genève-Paris, Droz, 1977.
 TESTUD, PIERRE, Présentation de l'« Immoralité de la génération présente (1789-1798, Ve Juvénale » de Rétif de la Bretonne, *Études Rétiviennes*, 49, 2017 p. 165-179.
 VOLTAIRE, *Mémoire sur la satire à l'occasion d'un libelle de l'abbé Desfontaines contre l'auteur*, dans *Œuvres complètes de Voltaire*, t. 20A, Oxford, Voltaire Foundation, 2003, p. 163-187.
 SITE DE LA SOCIÉTÉ RÉTIF DE LA BRETONNE (éléments de bibliographie, index des *Études rétiviennes*, etc.): <http://retifdelabretonne.net>

Les propositions de communication (comprenant un titre, un résumé d'environ 1.500 signes, et quelques éléments de bibliographie) sont à envoyer aux membres du comité d'organisation au plus tard le 6 janvier 2019 (heleneboons@gmail.com, claud.klein207@orange.fr, sophie.lefay@hotmail.fr, laurent.loty@univ-paris-diderot.fr, sylvie_valet@orange.fr)

Comité d'organisation : Hélène Boons (Université de la Sorbonne nouvelle, Formes et Idées de la Renaissance aux Lumières, FIRL), Claude Klein (Université de Strasbourg, Centre d'Études sur les Représentations : Idées, esthétique, Littérature, CERIÉL), Sophie Lefay (Université d'Orléans, De l'Âge Classique aux Restaurations, CLARES), Laurent Loty (CNRS, Centre d'Étude de la Langue et des Littératures Françaises, CELLF), Sylvie Valet (Université Paris-Est-Créteil, Laboratoire Interdisciplinaire d'étude du Politique Hannah Arendt, LIPHA).

Comité scientifique : Olivier Ferret (Université Lyon 2, Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités, IHRIM), Didier Gambert (Société Rétif de la Bretonne), Claude Jaëcklé-Plunian (Société Rétif de la Bretonne), Françoise Le Borgne (Université Clermont Auvergne, Centre de recherche sur les Littératures et la Socio-poétique, CELIS), Alexis Lévrier (Université de Reims, Centre de Recherche Interdisciplinaire sur les Modèles Esthétiques et Littéraires, CRIMEL), Nicole Masson (Société Rétif de la Bretonne), Jean-Marie Roulin (Université de Lyon-Saint-Étienne, Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités, IHRIM), Pierre Testud (Université de Poitiers).